

Image not found or type unknown



Le salarié qui démissionne doit-il obligatoirement effectuer un préavis ?

publié le 17/08/2012, vu 827 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

L'exécution d'un délai de préavis n'est obligatoire que si elle a été prévue par la loi, par la convention collective ou un usage.

[Lire l'article](#)